

## EDITO

### L'attractivité éculée de l'Union européenne

**La crise économique et financière dont l'Islande fut l'une des victimes emblématiques à partir de 2008, avait conduit cette petite économie à déposer une candidature pour adhérer à l'Union européenne. Pour la première fois dans l'histoire de la construction européenne, ce pays vient de renoncer à sa candidature. Alors que l'Islande avait surmonté la crise, comment interpréter ce revirement politique unilatéral du gouvernement de Reykjavik? Repli sur soi même, perte d'attractivité de l'UE ?**

Il fallait avoir au début de l'année 2015 les yeux rivés sur la presse économique pour prendre connaissance de la décision de l'Islande de retirer sa candidature à l'adhésion à l'Union européenne et en mesurer la portée. Ce petit pays de l'Atlantique Nord, de 325 000 habitants, membre de l'espace économique européen (EEE), était en effet tellement englué dans la crise économique et financière dès 2008, qu'il s'était tourné vers l'Union européenne à partir de 2009 pour entrevoir la possibilité d'une adhésion, dans l'espoir de rompre avec son isolement et bénéficier de la "solidarité" qui avait joué en faveur de pays comme l'Espagne ou la Grèce. Cette perspective fut enclenchée par la majorité social-démocrate d'alors, élue en 2009, se substituant à un gouvernement balayé par la crise économique, financière mais aussi sociale. Cela explique qu'une majorité de la population ait été jusqu'à pendant un temps favorable à cette adhésion. En 2009, la dette du pays frôlait les 4 milliards de dollars (soit plus de 12 000 € par habitant).

Le revirement du mois de janvier 2015, insuffisamment commenté, constitue un cinglant désaveu pour l'Union européenne, laquelle, comme à l'accoutumée, espère encore être attractive pour que l'Islande revienne sur sa décision. Ce n'est manifestement pas dans l'intention de l'équipe gouvernementale de centre-droit, arrivée au pouvoir il y a maintenant deux ans, et dont la coloration eurosceptique était connue de la population. Sauf qu'entre la coloration et l'acte, il y avait une marge, que le Premier Ministre Sigmundur Gunlaugsson a franchi, au grand dam de ses concitoyens, qui ont manifesté bruyamment en mars dernier pour signifier au gouvernement leur stupéfaction et leur ressentiment sur ce passage en force, alors qu'ils escomptaient un référendum. Comment en est-on arrivé à cette situation inédite dans l'histoire de la construction européenne ? Il y a bien sûr l'épineuse et récurrente question des quotas de pêche. L'économie de l'Islande repose pour partie sur ce secteur d'activité qui,

avec l'agriculture, pèse pour 7 % du PIB, les autres secteurs étant les services (informatiques et logiciels) et l'industrie (énergie hydraulique et transformation du poisson). L'Islande et les islandais se méfient des réglementations européennes dans le domaine de la pêche.

Mais il y a sans doute d'autres motifs qui ont conduit le gouvernement islandais à renoncer à poursuivre les négociations avec l'UE. Parmi eux, les bénéfices retirés de la mise en place d'une stratégie auto-centrée de sortie de crise. La politique économique et financière menée au plus fort de la crise - forte dévaluation de la couronne islandaise pour stimuler la compétitivité-prix des exportations et notamment celles du secteur de la pêche, rétablissement du contrôle des capitaux, réduction unilatérale de la dette des ménages - a permis de sortir finalement plus vite que prévue de la crise, faisant dire au Ministre des Affaires étrangères que "les intérêts du pays sont mieux servis en dehors de l'Union européenne".

La croissance économique était de 1,5 % en 2012, elle sera de 3 % à la fin de 2015, le taux de chômage s'établissant depuis la fin de l'année 2014 à 4,3 %. Le solde extérieur courant de l'Islande, qui s'élevait encore à -5,3 % du PIB en 2012, a basculé dans l'excédent en 2014 (+2,1 %) et devrait se situer aux alentours de 2,4 % en 2015. S'il est certain que cette décision clivera encore davantage la société islandaise, elle montre à qui veut bien le voir que la stratégie adoptée par la zone euro depuis quatre ans pour sortir de la crise n'est pas, comparativement, ce qu'il y a de plus efficace. Plus globalement, pour rester attractive, l'UE devra déployer de nouveaux charmes, et réviser ses fondamentaux. Car au-delà de l'Islande, petit pays, c'est l'Angleterre qui pourrait en sortir si David Cameron remportait les élections législatives, ouvrant la voie à un référendum sur le maintien ou la sortie de l'UE. Ce sera alors un plus gros morceau...

**Contact : Thierry POUCH**

#### Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture

9 avenue George V

75008 Paris

Tél : 01 53 57 10 10

Fax : 01 53 57 10 05

Email :

accueil@apca.chambagri.fr

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Etablissement public

Siret 180070047 00014

**www.chambres-  
agriculture.fr**

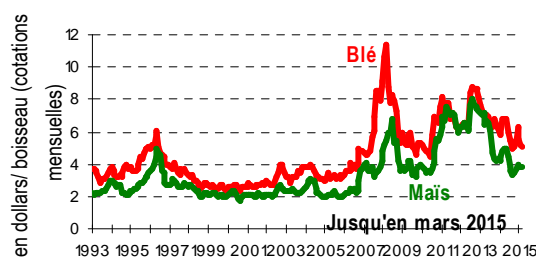
**Avec la participation  
financière du CasDAR**



Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»

### Lentement mais sûrement...

**Prix des matières premières agricoles  
Chicago**



1421 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

Sources : La D

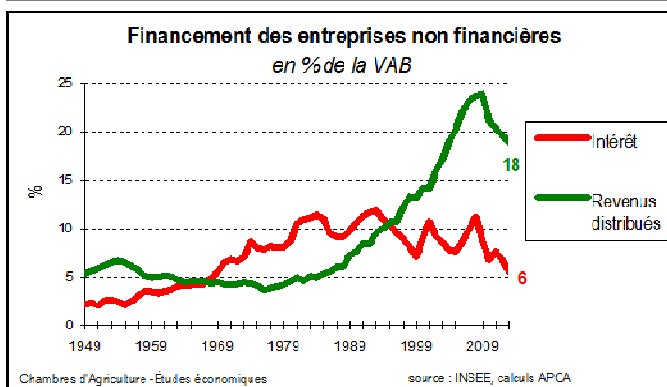
*Lentement mais sûrement les cours Chicago du blé et du maïs se rapprochent de ceux d'avant la première flambée de 2007-2008. En d'autres termes, l'orientation baissière semble se confirmer, en dépit du petit sursaut de la fin de l'année 2014. Même si le cours du maïs apparaît mieux orienté que celui du blé, depuis 2013, la tendance est à la baisse. Les estimations de production de blé pour 2015 sont plutôt bonnes et tirent vers le bas le prix en dépit de l'appréciation du dollar face à l'€, alors que la baisse des stocks de maïs favorise le petit redressement du cours.*

**La problématique n'est pas nouvelle mais on s'interroge désormais sur l'intégration de l'agriculture dans la sphère de l'économie financière (il y a quelques décennies, on aurait parlé de la sphère de l'économie capitaliste). Il est vrai que des formes nouvelles d'entreprises agricoles apparaissent où le partage est net entre capital et patrimoine familial des exploitations. Mais ces unités économiques sont marginales et les exploitations agricoles restent encore majoritairement individuelles et ouvrent peu leur capital aux investisseurs extérieurs.**

Actuellement, au sein de l'agriculture française apparaissent des projets économiques en rupture avec le schéma traditionnel de l'exploitation agricole, c'est-à-dire des entreprises individuelles au capital essentiellement familial (avec une main d'œuvre familiale) qui visent moins la rémunération d'un capital investi dans l'activité agricole que la croissance et la reproduction d'un patrimoine familial. Ce modèle d'exploitations agricoles ne serait plus exclusif. Les manifestations de ce changement sont multiples. La première, en tout cas la plus médiatique, est la multiplication de grandes structures qui associent plusieurs détenteurs de capitaux dans un même projet de production ; il ne s'agit pas là de faire perdurer un patrimoine économique familial mais de faire fructifier des capitaux mobiles qui peuvent changer de mains au cours du temps. Plusieurs projets sont emblématiques et défraient la chronique dont la ferme des mille vaches dans le département de la Somme, entre autres réalisations en cours.

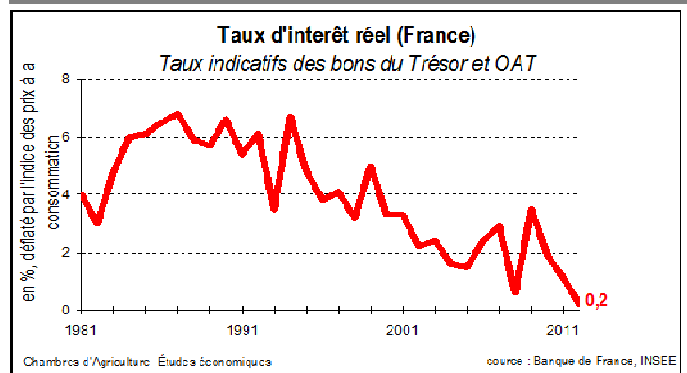
Moins spectaculaire et plus proche de la logique économique des exploitations agricoles, l'apparition de fonds d'investissement qui ciblent l'agriculture. Parmi ces fonds, on peut citer Labeliance Invest ([www.labelianceinvest.fr](http://www.labelianceinvest.fr)) qui se propose de participer à la constitution des capitaux des exploitations agricoles (avec l'appui des Chambres d'agriculture pour la sélection des projets). Dans un moment de croissance de son exploitation, un agriculteur pourrait alors ouvrir le capital de son exploitation à un opérateur extérieur. Ces nouveautés sont le signe de l'émergence d'une certaine forme de financiarisation de l'agriculture française. Durant des décennies, les exploitations agricoles ont financé leurs investissements par un recours à l'emprunt bancaire. Aujourd'hui, d'autres formes économiques voient le jour où des investisseurs prennent totalement en charge le financement d'une structure de production agricole (type « ferme des mille vaches ») ou prennent part aux capitaux d'une exploitation existante (type Labeliance Invest). Est-ce qu'il ne se passerait pas aujourd'hui dans l'agriculture, le processus de financiarisation qui s'est produit dans l'économie française, il y a une vingtaine d'années ?

Graphique 1



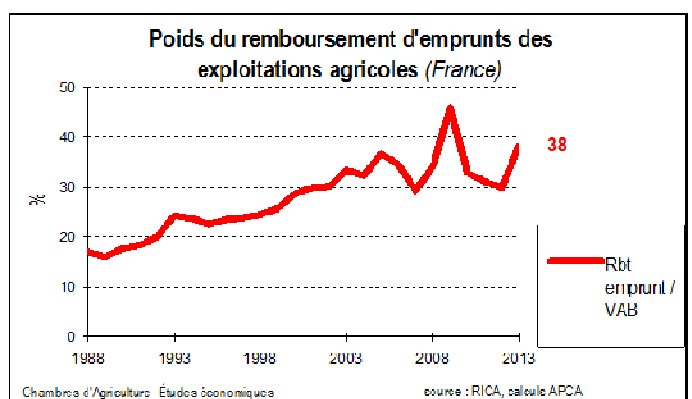
Structurellement, les entreprises françaises financiaient leurs investissements et la croissance de leurs capitaux par l'emprunt bancaire. Mais au cours des années 1980 et surtout 1990, avec le processus de désintermédiation bancaire, elles ont pris un virage et se sont tournées vers les marchés financiers en ouvrant leur capital à des investisseurs (de toute nature). Ce changement est visible dans les données macroéconomiques publiées par l'INSEE. Le graphique 1 met en parallèle la part de la valeur ajoutée des entreprises non financières dédiée aux charges d'intérêt et celle dédiée aux revenus distribués (dont les dividendes). Il apparaît qu'à partir du milieu des années 1980, les charges d'intérêt pèsent de moins en moins dans la valeur ajoutée des entreprises. Cela tient à la baisse des taux d'intérêt réels qui s'enclenche à la même époque (graphique 2) mais pas uniquement. En effet, on constate que, dans le même temps, la part de la valeur ajoutée consacrée à la distribution des revenus des sociétés (id est, bénéfices) dont les dividendes, progresse nettement jusqu'à ce que survienne la crise financière de 2008.

Graphique 2



Cependant, il reste de la marge pour que ce processus prenne un poids fort dans l'agriculture française. Aujourd'hui encore, les exploitations se financent majoritairement par emprunt bancaire ; c'est visible dans l'évolution du ratio du remboursement d'emprunts sur valeur ajoutée qui ne cesse de progresser au cours des années (même s'il semble se stabiliser ces dernières années, au-delà des brusques variations interannuelles, graphique 3). Mais il est vrai que le poste « versement de dividendes » n'apparaît dans les données comptables des exploitations (en tout cas, pas dans celles collectées par le Ministère de l'Agriculture pour la constitution de la base de données du Réseau d'Informations Comptables Agricoles, utilisées pour le graphique 3)... Pour l'instant...

Graphique 3



## Engrais : la FAO prévoit une hausse de la demande et de la production d'ici 2018

**La FAO s'est livrée à un exercice de prévision de l'offre et de la demande en engrais dans le monde et par grandes régions. La demande mondiale augmenterait globalement mais de façon moins importante que l'offre. En France, le recul des livraisons en début de campagne 2014/2015 illustre que ce n'est pas en France ou dans les pays de l'UE que la demande mondiale d'engrais progressera d'ici 2018, mais plutôt en Amérique du Sud et en Asie.**

La demande mondiale en engrais devrait augmenter de 1,8 % par an entre 2014 et 2018 selon la FAO. Pour les engrais azotés (N), la demande ne progresserait que de 1,4 %/an, contre +2,2 %/an pour les engrais phosphatés (P) et +2,6 % pour les engrais potassiques (K). Ces taux moyens cachent d'importantes disparités entre les différentes zones géographiques. En Europe de l'Ouest<sup>1</sup>, la consommation serait stable globalement et diminuerait même de 0,3 % pour l'azote. En Afrique, en Amérique du Sud ou en Asie de l'Ouest, la consommation d'engrais augmenterait de plus de 3 %, mais en Afrique, les quantités totales restent pour l'instant faibles. Aux États-Unis, la demande, que ce soit en N, en P ou en K ne progresserait que de 0,5 %. La demande sera surtout tirée par la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil, l'Argentine et le Pakistan. L'Amérique latine dépendra toujours des importations des trois éléments nutritifs N, P et K. D'autant plus que les utilisations d'engrais devraient progresser à un rythme annuel soutenu de 3,3 % durant la période 2014-2018, selon le rapport de la FAO.

En France, les livraisons 2014/2015 (cumul à fin décembre) sont en baisse par rapport à la campagne précédente pour les trois principaux éléments nutritifs. Par rapport à la moyenne des trois dernières campagnes, seules les livraisons d'azote progressent de 1 %. Celles d'engrais P diminuent de 10 % et de 13 % pour les engrais K. Cependant, les semis 2014/2015 ont été réalisés avant l'hiver en bonnes conditions dans l'ensemble. En l'absence de froid plus rigoureux, l'UNIFA prévoit un besoin de fertilisation comparable à celui des campagnes précédentes. Cela confirme donc la stabilité des apports en France, comme l'indique le rapport de la FAO. La France, comme l'UE, ne représentent désormais qu'une faible part dans la croissance de la demande mondiale. Les enjeux liés à la demande en 2018 et au-delà concernent donc les pays d'Asie et d'Amérique du Sud.

Evolution de la demande d'engrais entre 2014 et 2018

Région	Taux de croissance annuel en %			
	N	P	K	Total
Monde	1,4	2,2	2,6	1,8
Afrique	3,2	2,7	7,8	3,6
Amériques	1,6	2,4	2	1,9
Amérique du Nord	0,5	0,5	0,4	0,5
Amérique du Sud et Centrale	3,3	3,6	3	3,3
Asie	1,3	2,2	3,1	1,7
Asie de l'Est (dont la Chine)	1	1,2	2,6	1,3
Asie du Sud (dont l'Inde)	1,7	3,6	4,9	2,4
Asie de l'Ouest	2,1	6,3	4	3,2
Europe	1,1	2,3	2,1	1,5
Europe Centrale	1,7	3,7	3,1	2,3
Europe de l'Ouest	-0,3	0,1	0,8	0
Europe de l'Est et Asie Centrale	3,3	4,5	3,7	3,6
Océanie	1,2	0,4	0,9	0,9

Source FAO

Sur la même période, entre 2014 et 2018, les capacités de production augmenteraient davantage que la demande. La balance serait donc excédentaire, que ce soit en N, en P ou en K. Le développement des gaz de schiste aux États-Unis a conduit à l'essor des capacités de production d'ammoniac. L'Amérique du Nord devrait voir, selon les perspectives de la FAO, son offre en azote augmenter mais continuerait d'importer. Cependant le rapport de la FAO est paru début 2015 et il n'intègre pas toutes les conséquences de la chute des prix du pétrole, ce qui peut modifier sensiblement les résultats. Dans plusieurs pays, dont les États-Unis, mais aussi, la Chine ou l'Indonésie, le développement des capacités de production en ammoniac, urée ou sulfate d'ammonium, réduit les besoins en importations et ont donc un impact sur le commerce mondial.

### LES LIVRAISONS D'ENGRAIS MINÉRAUX EN FRANCE ESTIMATION

2014 - 2015		CUMUL CAMPAGNE À FIN DÉCEMBRE						
		PRODUITS		ÉLÉMENTS NUTRITIFS (kt)				
		kt	Var. %	N	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	SO <sub>3</sub>	MgO
SIMPLES	N (A)	3 215	-2	992			156	6
	P (B)	183	-10		63		19	
	K et Mg (B)	381	+7			130	71	33
BINAIRES PK (B)		378	-9		67	79	20	5
DAP-MAP (A)		107	-31	19	50			
Autres NP + NK + NPK (A)		494	+3	69	58	45	56	3
TOTAL COMPOSÉS		978	-7	89	176	124	75	8
TOTAL GENERAL		4 757		1 081	238	254	320	47
2014/15 vs 2013/14		4 874	-2%	-2%	-11%	0%	5%	8%
2014/15 vs moy. 3 dern. Camp.		4 851	-2%	1%	-10%	-13%	-1%	3%

CAMPAGNE : (A) 1<sup>er</sup> JUILLET-30 JUIN, (B) 1<sup>er</sup> MAI-30 AVRIL

Var. % : Variation par rapport à la même période de la campagne précédente

Source UNIFA

Le rapport de la FAO n'aborde pas la question des prix. Leur évolution reste incertaine. Avec la baisse du prix du pétrole et du gaz, le prix de l'urée en \$ a eu tendance à diminuer entre septembre 2014 et février 2015 (urée fob Mer Noire). Cependant, avec la variation du taux de change €/\$, cette baisse ne s'est pas diffusée aux engrais azotés en France en raison du renchérissement des importations. Pour les engrais P et K, compte tenu de la hausse plus importante de l'offre que de la demande selon la FAO, les prix devraient diminuer. Cependant, ces marchés sont très concentrés et à court terme, un accord entre la Chine et la société productrice Belarusian Potash Company (BPC) aurait été trouvé avec une hausse de 10 \$ par rapport au prix pratiqué en 2014<sup>2</sup>, ce qui donnerait le « la » pour une légère hausse au niveau mondial. Mais les évolutions de prix dépendront également du dynamisme des importations indiennes.

**Contact : Viviane PONS-THEVENOT**

#### Pour en savoir plus :

World fertilizer trends and outlook to 2018, FAO 2015 - <http://www.fao.org/home/fr/> - UNIFA Tendances - <http://www.unifa.fr/>

<sup>1</sup> Une grande partie de l'UE. Pour connaître précisément la liste des pays dans chaque zone, se reporter aux annexes du rapport de la FAO

<sup>2</sup> Source Terrenet.fr

## L'agriculture japonaise face au Traité Transpacifique

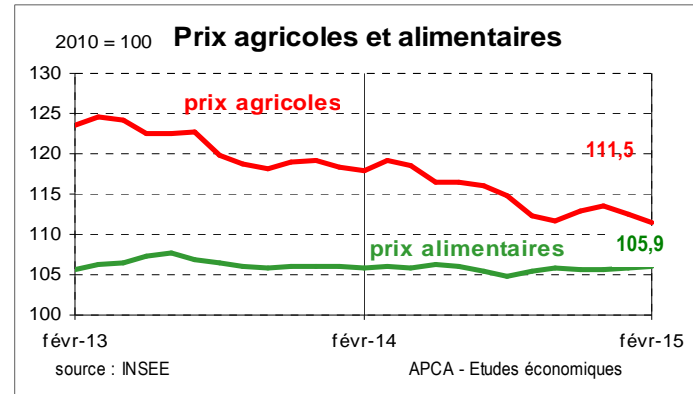
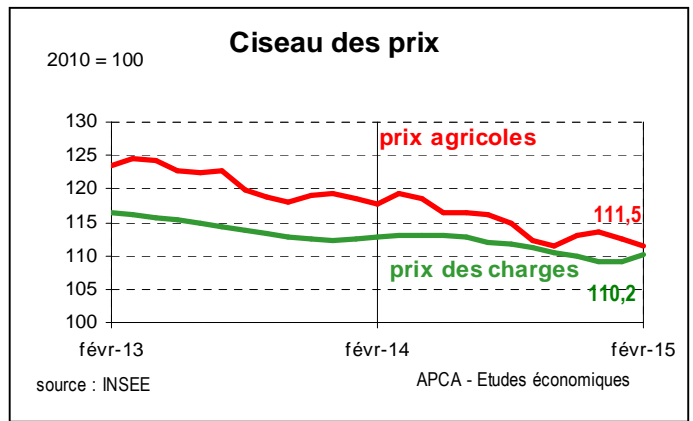
Il est beaucoup question ces derniers temps des négociations qui sont menées depuis juillet 2013 entre l'Union européenne et les États-Unis. Si elles constituent un enjeu important, voire crucial, pour certains types de productions agricoles de l'UE, il faut également avoir à l'esprit que dans d'autres régions du monde, les préoccupations des agriculteurs sont à peu près similaires à celles des européens et plus spécifiquement encore des français. C'est le cas des producteurs japonais exposés au risque d'une ouverture du marché intérieur aux produits en provenance des partenaires d'un traité de libre-échange transpacifique (TPP) (États-Unis, Japon, Australie, Chili, Canada, Mexique, Nouvelle-Zélande...).

Le secteur agricole est très protégé par des barrières tarifaires parfois élevées, comme pour les produits laitiers et surtout le riz, en dépit de leur diminution au gré des rounds commerciaux successifs du GATT, Tokyo (1973-79) et Uruguay round (1986-1994) notamment. Le Japon est pourtant l'un des principaux importateurs de produits agricoles et alimentaires (quatrième derrière l'UE, les États-Unis et la Chine), très dépendant de l'extérieur pour les produits de la viande, les huiles et graisses, ainsi que pour les céréales hors riz. Globalement, 61 % des produits alimentaires consommés au Japon sont importés.

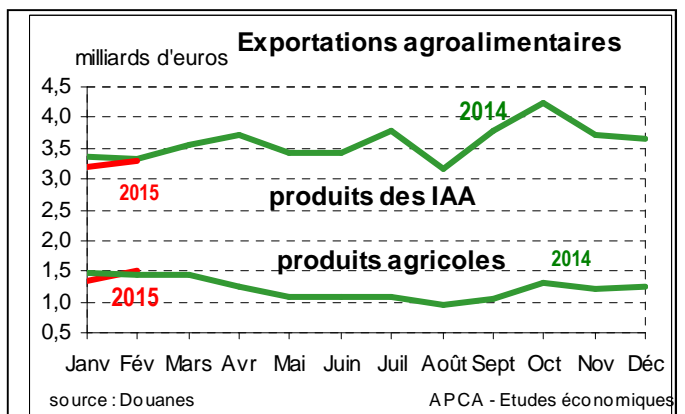
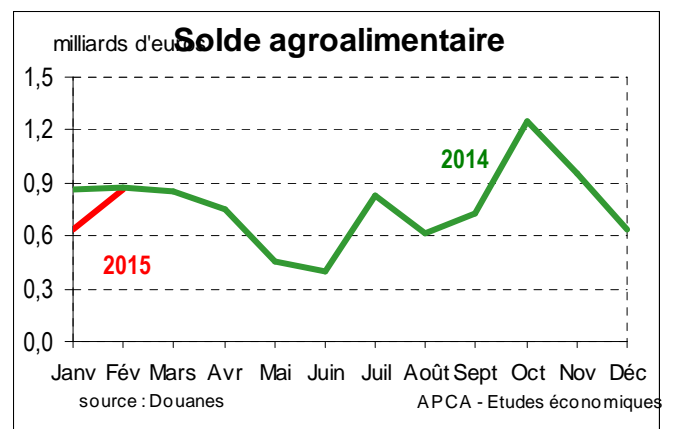
Dans le cadre de pays partenaires du TPP, plus de 50 % des importations japonaises de produits agricoles proviennent des États-Unis puis d'Australie et du Canada. Hors TPP, les importations en provenance de l'UE à 28 représentaient un peu moins de 15 % en 2013. Il est probable que la dynamique des importations japonaises connaisse une mutation dans les années à venir, en raison non seulement du vieillissement de la population, mais aussi des exigences des consommateurs plus jeunes, liées à des produits moins gras, de qualité et fabriqués selon des méthodes de production répondant à de telles exigences. Il n'est donc pas certain de ce point de vue que les exportateurs des pays partenaires du TPP retirent un bénéfice conséquent de l'abaissement des tarifs douaniers consécutif d'un accord de libre-échange transpacifique.

Or, la perspective tracée par le TPP est de réduire les barrières tarifaires, objectif classique dès lors qu'il s'agit d'un traité de libre-échange. C'est précisément ce qui inquiète les producteurs japonais. L'ouverture du marché aux produits en provenance des pays signataires, à moindre coût, fragiliserait les productions locales, éliminerait les agriculteurs les moins compétitifs, avec, en toile de fond, des ruptures dans certains équilibres territoriaux. C'est précisément cette perspective qui a constitué un facteur de blocage des négociations entre américains et japonais, comme dans le secteur automobile d'ailleurs. Comme à l'OMC, c'est le secteur agricole qui est encore et toujours la pierre d'achoppement. Les producteurs agricoles français pourront par conséquent trouver un peu d'écho à leurs préoccupations du côté de leurs homologues japonais. Comme eux, ils savent que les autorités qui négocient, les autres secteurs, à l'instar de l'industrie chimique, sont impatients de signer un accord. Les japonais ont toutefois une autre raison de manifester leur inquiétude. Contrairement au projet de Traité transatlantique, les américains ont fait du TPP une priorité. L'échéance avec l'UE semble donc plus lointaine.

**Contact : Thierry POUCH**



% (Source : INSEE)	En 1 mois	En 12 mois	En 24 mois
Prix alimentaires	0,2	0,1	0,2
Prix agricoles	- 0,9	- 5,4	- 9,7
Prix des charges	1,1	- 2,3	- 5,4
Inflation	0,7	- 0,3	0,6



Solde du commerce extérieur agroalimentaire (Source : Douanes/SSP)		
En milliards d'€	En février	Cumul annuel
2015	0,862	1,519
2014	0,869	1,742